VERIFICATION DES RAYONNAGES METALLIQUES



Formations Réglementaires

31/10/2025

Public et prérequis

Toute personne appelée à réaliser la vérification périodique de rayonnages métalliques

Technicien de maintenance

Responsable d'entrepôt

Aucun

Les objectifs

Appréhender la réglementation et les règles techniques applicables aux rayonnages métalliques

Réaliser la vérification périodique, hors visite initiale, de rayonnages métalliques

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La théorie est dispensée en salle équipée de moyens audiovisuels
La pratique se déroule en atelier spécialisé ou en entreprise
Nos formateurs attestent de parcours professionnels significatifs en lien avec l'action
de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce
programme

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Mise à disposition des rayonnages métalliques

Contenu de la formation

Instances et organismes de prévention

Domaine d'application et textes de référence

Équipements concernés, équipements exclus

Recommandation du SIMMA

Fascicule INRS ED 771

Code du travail

Devoirs et responsabilités

Différents types de stockage

Technologie et nomenclature

Examen périodique, méthodologie de vérification

Description de l'installation

Méthodologie de vérification

Application pratique

Contrôle des équipements concernés

Élaboration d'une grille de vérification

Contenu et rédaction du rapport de vérification

RÉFÉRENCE

REGL0136

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

Modalité d'évaluation

Contrôle des connaissances théoriques sous forme de QCM et évaluation des savoir-faire en continu

Amiens - 03 22 54 64 00 Senlis - 03 44 63 81 63 Beauvais - 03 44 06 15 20 Soissons - 03 23 75 65 75 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88